

SENSIBILISER LES SALARIÉS ET ENCADRANTS AUX AUX AMBIANCES SONORES

PRÉVENIR LES RISQUES
PROFESSIONNELS



Intéressé ? Contactez votre équipe pluridisciplinaire

Je suis concerné si...

- j'ai des salariés exposés à des nuisances sonores (utilisation de matériel et machines bruyantes, chocs, etc.).
- j'ai renforcé mes mesures de prévention et je souhaite améliorer l'adhésion de mes salariés.
- j'ai des salariés qui se plaignent de fatigue auditive ou de troubles de l'audition.

OBJECTIFS

- informer les salariés et les managers sur les risques liés à l'exposition au bruit et les mesures de prévention à mettre en œuvre dans l'entreprise.

DÉROULÉ DE L'INTERVENTION

- visite initiale afin de coconstruire la sensibilisation ;
- adaptation du module de sensibilisation à l'activité de l'entreprise :
 - notions de base,
 - effets sur la santé
 - réglementation,
 - échanges sur les actions de réduction du bruit,
 - protections collectives et individuelles ;
- réalisation de la sensibilisation ;
- débriefing avec l'entreprise.

PUBLIC

- tous les salariés exposés ;
- encadrants ;
- dirigeants.

DURÉE

- 2 heures maximum par groupe de 10 (le format peut être adapté selon les besoins).

INTERVENANTS

- Technicien Hygiène Sécurité
- Ingénieur Hygiène et Sécurité
- Infirmier en santé au travail

Acouphènes
Echanges
Réduction
Prévention
Surdité
Pénibilité
Fatigue
Bouchons
Communication
Machine
broyante
Prise de conscience
Organisation
Stress
Choc
Bruit
Information
décibels
Sensibilisation